

Programmes et solistes [fin]

Autor(en): **Piguet du Fay, A.**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Sinfonia : officielles Organ des Eidgenössischen
Orchesterverband = organe officiel de la Société fédérale des
orchestres**

Band (Jahr): **4 (1943)**

Heft 11

PDF erstellt am: **29.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-956148>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

dieser Stadt. Wir danken dem Bieler Orchester, welches uns Gelegenheit gibt, uns heute hier zu versammeln. Das Bieler Orchester wurde vor 70 Jahren gegründet; das bedeutet eine lange Periode ununterbrochener Orchestertätigkeit, die durch die wirtschaftlichen Krisen erheblich erschwert wurde. Ein »Glückauf« dem strebsamen Verein! Möge er trotz allen Schwierigkeiten zur Bereicherung des musikalischen Lebens Biels weiter gedeihen.

Wir benützen den heutigen Anlaß, um auch dafür zu danken, daß es möglich war, in den letzten fünfundzwanzig Jahren die Interessen unserer schweizerischen Dilettantenorchester in so wirksamer Weise zu unterstützen und zu fördern. Selbstverständlich bleibt noch manche Aufgabe zu lösen. Der Zentralvorstand des EOV. ist bestrebt, den Verband auszubauen und er wird das Seinige dazu beitragen, um den Sektionen die Möglichkeit zu geben, ihre musikalischen Leistungen zu verbessern und in allen Teilen unseres Heimatlandes die Freude an guter Musik zu wecken. Musizieren schafft Freude, die wie ein Lichtstrahl ins Dunkel der Gegenwart leuchtet; dabei erfüllen wir noch eine wichtige Mission, denn die Geisteskultur eines Volkes steht in engem Zusammenhang mit seiner Kunstmutterpflege.

Der EOV. erblickt seine vornehmste Aufgabe in der Pflege der guten Orchestermusik durch seine Sektionen; deswegen verdient er die Unterstützung der Behörden und des Publikums. Möge seine Arbeit gesegnet sein.

Programmes et Solistes

Par A. Piguet du Fay.

(Fin.)

Les programmes de musique variée ou, comme on a l'habitude de les nommer, de musique légère, bien que cette dénomination soit assez souvent employée à tort, tant pour la nature de la musique elle-même, que pour les difficultés d'exécution qu'elle présente; ces programmes peuvent être composés avec plus de liberté que ceux consacrés uniquement à la musique classique. Il faut ajouter que le programme d'un concert symphonique bien que n'étant pas entièrement composé d'oeuvres de l'époque dite classique, ne changera cependant pas de caractère, si les compositions plus récentes qu'il contient se rattachent au genre symphonique. C'est ainsi qu'un concert composé d'oeuvres de Mozart et de Beethoven et contenant en outre une symphonie ou un concerto de Saint-Saëns ne sortira pas du cadre établi et, pour le grand public, ce sera un programme classique, tandis que nous, musiciens, nous le désignerons avec raison de concert symphonique. Les programmes de concerts, qu'il s'agisse d'amateurs ou de professionnels, ne sont cependant souvent pas exclusivement »classiques« ou »légers«, car il n'est

pas rare qu'un mouvement de symphonie soit suivi d'une valse viennoise. Dans ce cas, le programme est véritablement varié!

Généralement un concert de musique variée commence par une marche ronflante qui permet aux musiciens de se mettre en forme et aux inévitables retardataires de gagner leurs places sans trop incommoder l'auditoire. Le second numéro sera presque toujours une ouverture, ensuite un morceau de genre ou un solo et, pour terminer la première partie, une valse entraînante. La deuxième partie sera composée d'une manière analogue, mais la marche traditionnelle sera placée à la fin du programme. L'ouverture pourra être remplacée par un mouvement de symphonie et, au lieu du solo, on peut jouer un intermezzo, un scherzo, un menuet. Il faut toujours tenir compte du public pour lequel on joue, de la salle dans laquelle le concert a lieu et enfin, s'il s'agit par exemple d'un concert donné à l'occasion d'une manifestation patriotique, de la solennité qui en est le motif. Il peut paraître superflu d'insister sur des principes aussi naturels, mais il est assez fréquent de rencontrer des programmes qui témoignent du manque de goût et de réflexion de leurs auteurs. Pour les concerts en plein air, il faudra éviter les solos d'instruments à cordes, ainsi que les œuvres demandant une bonne acoustique.

Presque tous nos orchestres d'amateurs ont parmi leurs membres des solistes capables et qui sont heureux d'avoir de temps en temps l'occasion de se produire, soit avec l'orchestre, soit avec accompagnement de piano. Il est indispensable pour ces solistes de ne pas choisir des morceaux au-dessus de leurs moyens, car une pièce relativement facile, mais bien jouée, causera plus de plaisir qu'une composition difficile imparfaitement exécutée. Les directeurs d'orchestres pourront à ce sujet donner des conseils qui tendront aussi à choisir des morceaux s'adaptant aux autres œuvres dont se compose le programme. C'est un fait reconnu que les productions d'un soliste offrent toujours un intérêt particulier pour le public et les expériences faites à ce sujet sont concluantes. Pour les concerts symphoniques, où le solo prévu est un concerto ou une composition analogue, il faudra en général engager un professionnel. Il est certain que le nom d'un artiste connu donne un attrait spécial au programme et qu'il stimule en même temps le zèle des membres de l'orchestre. Plusieurs de nos sections ont organisé dans des localités de quelque importance des concerts avec des solistes éminents dont le succès a été surprenant. Il est naturellement difficile de savoir si ces succès se répéteront indéfiniment et si des auditions de ce genre trouveront toujours le public pouvant payer les prix d'entrée sensiblement augmentés en raison des cachets importants attribués aux solistes. Il serait bon de ne pas oublier dans ces circonstances que nous avons en Suisse nombre de jeunes artistes très doués et qui seraient charmés de se faire entendre dans nos concerts, et cela à des conditions qui ne

feraient pas frissonner nos braves caissiers de sections. A part les musiciens formés par nos écoles de musique et conservatoires, il y a également les lauréats du concours national de Genève qui ont subi les examens les plus ardues devant un jury dont la haute compétence ne saurait être mise en doute. Il semble que les sections de la S. F. O. dont le but est de contribuer au développement de la musique instrumentale ne devraient pas négliger cette question qui n'est pas sans importance pour le niveau culturel de notre pays.

La rédaction des programmes doit toujours être faite avec le plus grand soin; il faudra prendre garde à ce que les noms des compositeurs et les titres des morceaux soient imprimés correctement. Pour les symphonies, suites, concertos, sonates, indiquer les titres des différents mouvements. Il est très utile aussi d'indiquer la date de la naissance et celle de la mort des compositeurs. En général, il ne faut omettre aucune indication capable d'éveiller l'intérêt des auditeurs. Un programme bien rédigé est déjà une chance de succès que l'on aurait tort de négliger.

La bonne organisation d'un concert et la composition d'un programme intéressant sont d'une importance primordiale pour un résultat satisfaisant et nous savons tous qu'un succès bien mérité est le meilleur des stimulants pour l'entreprise de nouveaux travaux.

Sektionsnachrichten. — Nouvelles des Sections.

Der **Orchesterverein Arbon** eröffnete am 9. Oktober die Konzertsaison mit einem »Bunten Abend«, unter der Bezeichnung »Klingende Edelsteine« (siehe Programme). Die »Pièce de résistance« des Programmes bildete die Aufführung des Singspiels »Das Ochsenmenuett«, mit Musik von Haydn, das an alle Ausführenden große Anforderungen stellt, welches aber dank der sorgfältigen Einstudierung durch Herrn Direktor Steinbeck sehr gut gespielt wurde und großen Anklang fand. Auch die übrigen Nummern des auf unbeschwerter Unterhaltungsmusik eingestellten Programmes wurden vom zahlreich erschienenen Publikum lebhaft applaudiert. »Alles in allem: ein 'Bunter Abend', der dem Orchesterverein Arbon, dem Schubertquartett, deren Leitern und allen Mitwirkenden reichen Erfolg und den Besuchern eine wirkliche Freude im Dunkel der Zeit gebracht hat.«

Mit einem sehr interessanten vorklassischen Programm eröffnete das **Orchester der Eisenbahner Bern** die Reihe seiner winterlichen Veranstaltungen. Das zugunsten der Kriegswäscherei Bern gegebene Konzert enthält neben den bekannten Namen der drei großen Zeitgenossen Bach, Händel und Geminiani auch ein Werk des noch älteren Melchior Franck (1573 bis 1639), welcher zu den bedeutendsten deutschen Meistern des 17. Jahrhunderts gehört.

Orchester Freidorf bei Basel. In unserer Nummer 7/8 haben wir über die Bemühungen dieser Sektion berichtet, die darauf ausgehen, junge Musiksünder für die Orchestermusik zu interessieren. Am 5. Juni fand ein »Jugendkonzert« statt, an welchem etwa 15 Kinder in einem Programm von nicht weniger als 20 Nummern mitwirkten und Werke von J. S. Bach bis Chopin spielten. Es handelte sich neben